



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Opération Lasne commune propre des 23 et 24 juin

C'est avec enthousiasme que les nombreux volontaires ont pris en charge quelques tronçons de voirie près de chez eux. Le sac gris à la main, les voilà à la recherche de la canette, de la bouteille, des papiers et autres plastiques qui

la route de l'État et de la ruelle d'Argile.

3. Des dépôts clandestins de déchets sont découverts, comme celui vu dans le chemin du Grand Bois. Il s'agit principalement de déchets de tontes déposés dans la partie carrossable en amont du chemin du Bonnier.



Autres constats : il y a plus haut deux arbres en travers qui gênent les cavaliers et un fauchage de la partie étroite du sentier serait aussi le bienvenu.
Suggestion : pour éviter des accumulations de déchets à l'avenir, un panneau spécifique pourrait être utilement placé à cet endroit (terrain communal).

4. Quelques réactions et/ou observations en vrac et à chaud :

- la commune pourrait nous fournir des sacs nettement plus solides (et pourquoi pas des gants ?) ;
- rue du Poteau : présence de paquets de journaux publicitaires encore emballés, jetés sans doute par celui qui devait les distribuer (la police pourrait peut-être, en regardant le distributeur et la date, retrouver ce pollueur) ;
- ne devrait-on pas, de l'une ou l'autre façon, impliquer les écoles ?

ternissent notre environnement. Bien vite, ils se rendent compte que le sac commence à peser lourd. C'est qu'il se remplit rapidement et à bien regarder l'accotement des voiries, on y découvre des déchets bien cachés par le temps ou par la végétation haute en cette saison.

Si toute la commune n'a pas été couverte à 100 %, les dizaines de sacs récoltés témoignent de l'étendue du problème des déchets, fruit d'une certaine délinquance et d'un manque de respect du bien public et privé.

Cette campagne fut l'occasion, pour bon nombre de volontaires, de partager leurs réflexions. Certaines d'entre elles ont déjà été communiquées à nos autorités communales, afin que des améliorations soient apportées à la situation actuelle. Nous les résumons ci-dessous.

1. Certains endroits semblent n'avoir jamais été nettoyés, comme le parking situé au dessus de la rue aux Fleurs.

2. Des objets encombrants et parfois très lourds sont retrouvés, comme ce bidon gris, au coin de



5. En tout cas, il faut recommencer chaque année cette opération, car en plus, les gens sont enthousiastes pour s'impliquer et pas de problème pour trouver de l'aide.

6. « Je vous remercie pour votre message et votre action à laquelle je ne participerai pas. En effet, chaque mardi matin, le jour du ramassage des poubelles, je me retrouve à nettoyer le trottoir et la rue devant chez moi couvert par les ordures des gens de passage, mais aussi par celles de mes voisins, dont les sacs (déposés la veille au soir) ont été éventrés par les chats, les chiens, les renards, les pies, les corbeaux, etc..

Je commence à en avoir vraiment marre !!!
Moi-même, pour éviter cet inconvénient avec mes propres sacs, je suis obligé de faire sonner mon réveil à 5 h 30 du matin afin de sortir mes poubelles juste avant le passage du camion, vers 5 h 45. Avouez que c'est bien tôt !!!

Ce matin même, j'ai bien failli le rater, car il est passé à 5 h 35... Faudra-t-il que je fasse sonner mon réveil à 5 h 15 à l'avenir ??? Pour eux, c'est tout bénéfique, soit les sacs déposés la veille au soir sont éventrés et ils ne les ramassent pas,

(suite page 2)

Le MR lasnois, le silence pour seule réponse...

Lasne Nature a demandé à chacune des listes candidates aux prochaines élections communales de donner leurs points de vue sur différents sujets qui font partie des centres d'intérêt de l'association.

Le questionnaire complet (voir bulletin de Lasne Nature n° 90 de juin 2012) fut adressé, par mail, fin juin, à une ou plusieurs personnes des cinq partis candidats connus, avec une réponse attendue pour le 31 juillet au plus tard. Un rappel fut envoyé à la mi-juillet. Tous ont répondu dans le délai imparti, sauf le MR !

Nous ne pouvions qu'être déçus d'une telle attitude de la part de la majorité en place.

Nous avons donc insisté auprès des instances du parti afin que le débat démocratique local puisse avoir lieu, et une réponse tardive nous est parvenue au moment du bouclage de cette édition. Ouf, les différents points de vue des listes candidates sont désormais disponibles.

Nous remercions évidemment les autres listes (Alternative libérale lasnoise, Progrès, Renouveau Lasnois, Ecolo) qui ont pris la peine de tenir le délai imposé par les contraintes de mise en page pour proposer à l'électeur leurs réponses au questionnaire.

Willy Calleeuw

La politique lasnoise de 2012 à 2018

Vous trouverez, sous la forme d'un tableau, le point de vue des différentes listes candidates aux prochaines élections communales du 14 octobre.

Nous avons du, pour une raison de place, réduire la longueur de l'argumentation de certains. De plus, pour la même raison, certaines questions ont été volontairement omises de la version imprimée.

Nous vous proposons de prendre connaissance de la version complète sur notre site internet www.lasne-nature.be.

(Suite pages 4 à 7)





Opération Lasne commune propre des 23 et 24 juin

(suite de la page 1)

soit les gens dorment encore et pas de sac à ramasser non plus !!!

Ceci ne peut pas durer.

À la veille d'élections permettez-moi d'attirer votre attention sur ce problème.

Je suis Français et je connais de toutes petites communes, pauvres, pas comme Lasne, qui obligent la population à avoir des poubelles en dur et non des sacs. Très souvent même ces poubelles sont offertes par la Commune.

En Suède, à Stockholm par exemple, chaque maison doit disposer d'un local à poubelle près du trottoir et les éboueurs prennent le soin d'ouvrir ce local, de prendre les ordures et de refermer le local. Ici, c'est la course, pour finir le plus vite possible et le plus mal possible !!!

Votre action ponctuelle est bien gentille, pleine de bonnes intentions, mais dès la semaine prochaine, je retrouverai mon trottoir et ma rue tout aussi polluée.

Je vous félicite malgré tout pour votre initiative».



7. Des poubelles devraient être posées à proximité des arrêts du bus 36, rue d'Anogrunne (Wagram).

8. Beaucoup d'avaloirs sont complètement bouchés (et depuis longtemps).

9. Pourquoi les ouvriers communaux ne suivent-ils pas la faucheuse pour ramasser immédiatement les déchets découverts ?

10. Endroit très pollué : la cour et son accès à la Closière (ancienne maison communale de Lasne).

Danger le long de la route d'Ohain (grande circulation) et double difficulté avec le sentier derrière/devant la haie du piétonnier depuis Dadelane jusque La Closière.

Proposition d'une participante : les citoyens

pourraient «adopter» un sentier, une rue... et s'engager à procéder à son «nettoyage» et ce pendant un an ? À soumettre ?

11. Pour les déchets de poubelles éventrées pourquoi ne pas imposer les grandes poubelles rigides sur roulettes ou non comme certaines communes l'exigent. C'est ce que nous faisons car il y a des oiseaux qui passent dès le lever du soleil.

12. Nous étions découragés de voir dès hier soir des sacs poubelle éventrés, ainsi que ce matin, car les poubelles passent vers 5 h 45 et les habitants mettent alors leur poubelle la veille ... Il faudrait que le ramassage passe plus tard !!!

Les mères de familles trouvent que c'est très bien de faire cela avec leurs enfants, même leurs ados, comme élément éducatif. Pas de problèmes pour recruter des bénévoles qui trouvent que c'est une belle action utile.

13. Quelques remarques et constatations :

Les quatre provenances des déchets :

1. jet de piétons et d'automobilistes
 2. dépôts clandestins
 3. déchirement de sacs poubelles qui se répandent pour longtemps
 4. déchets autour des lieux de réunions, La Tartine, les parkings
- La Commune pourrait faire quelque chose pour les deux derniers points.

14. La rue du Printemps était «couverte» de canettes, par contre assez peu dans la route des Marnières côté droit en allant vers Waterloo, mais que de mégots de cigarettes. En en parlant à mes enfants ils me disent que les gens ne savent pas que ça met si longtemps à se dégrader. La Leçon Verte veut bien faire des panneaux informatifs qui changeraient de place de temps en temps.

15. Ce midi en revenant de mon travail, je suis repassée aux endroits nettoyés pour me rendre compte que je pouvais déjà recommencer à cause des sacs éventrés par les corneilles ou les chiens et les saletés emmenés par le vent... Comme je l'ai lu, les camions passent parfois trop tôt le matin pour y déposer juste avant les sacs. Ne faudrait-il pas promouvoir les poubelles fermées ?

16. Dégoûtant, l'abribus de la rue de Céroux est une poubelle à lui seul, de même que le fossé à l'entrée du Fond d'Agny.

Triste, les chantiers laissent s'envoler toutes sortes de papiers, plastiques, cartons... qui salissent les alentours.

Étonnant, la rue du Réservoir, à sens unique, à

priori pas très passante, accueille des dizaines de canettes de bières ou autres boissons.

17. Dans le chemin des Morts (sentier qui va de la ruelle Quimbin au chemin du Pêque) du côté du talus, c'est-à-dire en contrebas du mur du cimetière, les déchets s'accumulent. En effet, le long du mur du cimetière, le vent (?) a envoyé (depuis des années sans doute) une multitude de sacs en plastique et d'emballage de bouquets de fleurs (papier genre cellophane) qui sont plus ou moins couverts de terre et de feuilles. En outre des dizaines (centaines ?) de jeunes arbres ont été plantés, le tronc entouré de tuteurs en plastique gris en forme de spirales. Les troncs s'élargissant, ces spirales de plastique se détachent et sont abandonnées. J'en ai ramassé un sac entier, mais le sol en est littéralement jonché et je n'ai pas pu, seule, accomplir tout le travail, loin s'en faut. Du chemin on n'aperçoit presque rien, mais quand on monte sur le talus, on voit ces spirales sur le sol à perte de vue et, sachant qu'elles finiront toutes par se détacher des arbres, c'est un peu déprimant !



18. Dans le petit chemin qui part de la rue de l'église Saint-Étienne (en face de l'ancienne pharmacie) et descend vers les étangs, il y a une grande poubelle en bois, style poubelle publique mais toujours pleine à ras bord. Est-ce que la commune est supposée la vider ? Je n'ai fait que ramasser ce qui était éparpillé autour, mais elle déborde en permanence !

Ces réflexions sont pertinentes, et ne peuvent pas laisser nos échevins indifférents. Nous espérons donc des aménagements dans la gestion des déchets, de façon à garder notre commune propre en tout temps.

Le sentiment partagé par les volontaires de cette action citoyenne, c'est que c'est utile et devrait être répété à l'avenir.

Lasne Nature remercie encore toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette action, ainsi que la Commune pour son soutien.

CLW

AU SOMMAIRE

Opération Lasne commune propre 1-2	La politique lasnoise de 2012 à 2018
La politique lasnoise de 2012 à 2018	4-7
1	Promenades du 8 juillet 8
Le MR lasnois, le silence pour seule réponse...	1
1	Visiteurs à la réserve du ru Milhoux 8
1	Miel ou vinaigre 8
3	Regardons nos Batraciens 9
3	Les sentiers de Lasne (1) 9
3	La boutique de Lasne Nature 10
3	Enquête publique sur l'eau 3
3	Agenda, téléphones, fax, e-mail 11
3	Mots croisés 11
	La nature de septembre à novembre 12

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Avenir énergétique soutenable

De quoi s'agit-il ? Notre type de société doit être repensé du point de vue énergétique. Les énergies fossiles s'épuisent, et les alternatives connues ont des limites également.

L'association négaWatt se veut être un groupe d'études, de propositions et d'actions pour une politique énergétique fondée sur la sobriété et l'efficacité énergétique et un recours plus affirmé aux énergies renouvelables.

Elle est animée par la Compagnie des négaWatts, un collège d'une vingtaine d'experts et praticiens, impliqués à titre professionnel dans la maîtrise de la demande d'énergie ou le développement des énergies renouvelables.

La démarche « négawatt » interroge les clés d'un avenir énergétique soutenable en partant des usages. Nous avons besoin de nous chauffer, de nous éclairer et de nous déplacer, c'est une évidence. Comment répondre à ces besoins à l'avenir ? Le nouveau scénario « négawatt » envisage,

chiffres à l'appui, les moyens les plus soutenables d'y arriver.

1. La sobriété : c'est privilégier les usages utiles de l'énergie, réduire les plus extravagants et supprimer les usages nuisibles de l'énergie.

2. L'efficacité : c'est agir sur les choix techniques pour satisfaire les besoins en énergie.

3. Les énergies renouvelables : c'est augmenter la part des énergies les moins polluantes et les plus soutenables.

Le scénario négawatt anticipe les mutations à venir dans le secteur du bâtiment, du transport, de l'industrie, de l'agriculture, des ménages et bien sûr, des énergies. C'est comme une boule de cristal pour notre avenir énergétique ! Allez lire le scénario sur www.negawatt.org. Rien de paniquant ! Juste pour comprendre le « prix de l'inaction » et les mesures nécessaires « par tous » et « pour tous » pour atteindre cet avenir énergétique soutenable.

L'Assemblée des Jeunes Wallons pour l'Environnement et le Parlement des Jeunes Bruxellois pour l'Environnement

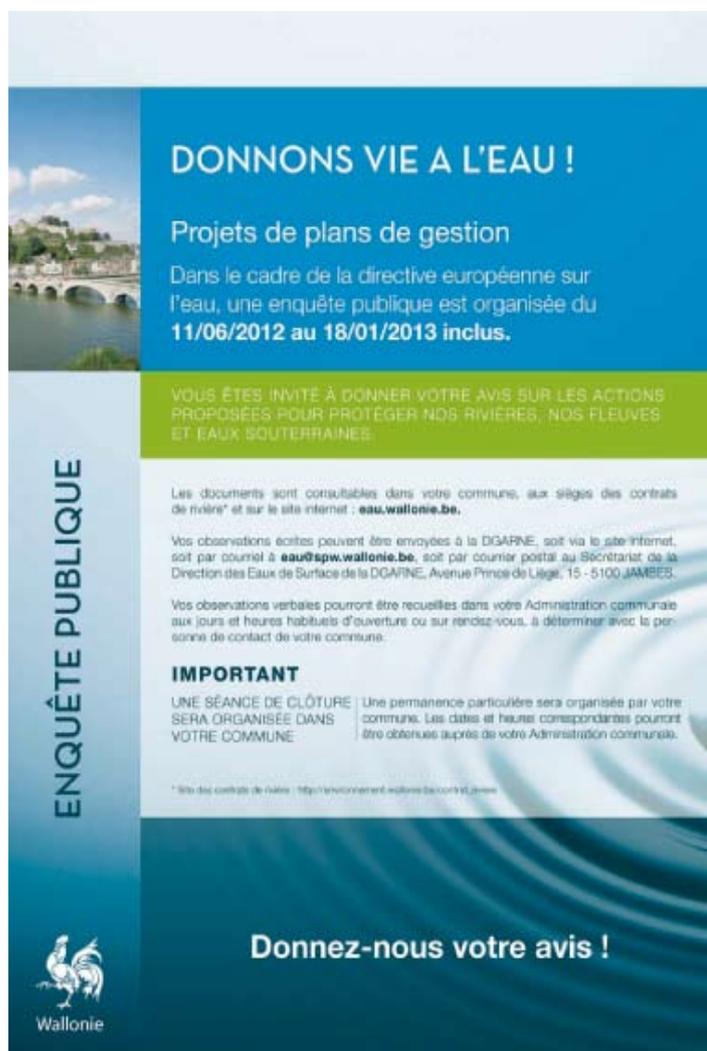
En mai 2013 se tiendront deux Parlements des Jeunes pour l'Environnement. Les jeunes seront invités à donner et à défendre leurs avis sur les thèmes « Bruxelles Ville Durable » et « Wallonie Région durable ». Ils révéleront leur lieu de vie en 2030 !

Ce projet citoyen propose à des jeunes de 14 à 18 ans de partager leurs expériences, de s'exprimer et de défendre leurs idées sur l'environnement. Les jeunes auront l'occasion de rencontrer des experts et de faire des visites de terrain. Ces travaux préparatoires se clôtureront au Parlement wallon et bruxellois au mois de mai. Une occasion rare de vivre la démocratie en temps réel !

Infos & inscription :

GREEN asbl - 02 893 08 08
Wallonie : assemblee@greenbelgium.org - www.assembleedesjeunes.be
Bruxelles : celine@greenbelgium.org - www.parlementdesjeunes.be

Tous les citoyens sont invités à donner leur avis sur la gestion de l'eau



DONNONS VIE A L'EAU !

Projets de plans de gestion

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du **11/06/2012 au 18/01/2013 inclus**.

VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS PROPOSÉES POUR PROTÉGER NOS RIVIÈRES, NOS FLEUVES ET EAUX SOUTERRAINES.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be.

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétaire de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

IMPORTANT

UNE SÉANCE DE CLÔTURE SERA ORGANISÉE DANS VOTRE COMMUNE. Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

* Site des contrats de rivières : http://environnement.wallonie.be/contrats_rivieres

ENQUÊTE PUBLIQUE

Donnez-nous votre avis !

Wallonie

Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Jeudi 29 novembre 2012 à 20 h, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

À l'ordre du jour :

- 1. Rapport d'activités de l'exercice 2011-2012*
- 2. Rapport financier de l'exercice*
- 3. Décharge aux administrateurs*
- 4. Perspectives et budget pour l'exercice 2012-2013*
- 5. Nomination des administrateurs pour la période 2012-2014*
- 6. Divers*

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale.

Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels.

Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (deux procurations au maximum).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous.

Vous pouvez consulter ce bulletin, avec les photos en couleur, sur notre site internet www.lasne-nature.be



La politique lasnoise de 2012 à 2018

	Alternative libérale lasnoise	MR
Environnement		
<i>Que comptez-vous faire pour protéger les couloirs de migration du grand gibier sur la commune ?</i>	L'Alternative libérale lasnoise s'est toujours opposée à une urbanisation débridée dans la commune. [...] Et nous sommes favorables à la création d'une Fondation ayant pour buts de préserver les espaces verts et zones d'intérêts paysagés. Nous avons également soutenue que Lasne soit une commune Maya.	Nous exerçons toutes les contraintes possibles auprès des demandeurs de permis (lotissements-urbanisme) pour que soient maintenus des espaces libres permettant la migration du gibier. Nous sensibilisons tous nos concitoyens sur l'utilité pour la biodiversité de ne pas fermer les couloirs de migrations par des clôtures ou autres obstacles. [...]
<i>Comptez-vous donner au site de la carrière Hannotelet le statut de réserve naturelle ?</i>	C'est en effet ce que nous défendons énergiquement (voir réponse au point précédent). Le site pourrait servir de lieu de référence pédagogique pour la découverte de la nature pour les écoles de l'entité.	Nous envisageons et étudions la possibilité de réaliser, sur une partie du site, d'une réserve naturelle communale, gérée par la région wallonne en partenariat avec des mouvements de jeunesse.
<i>Quelles mesures proposez-vous pour que les espaces privés et publics soient plus respectueux de l'environnement ?</i>	[...]. L'autorité communale doit montrer l'exemple de ce qu'elle attend des habitants. [...] Un entretien exemplaire des rues et des places poussent les gens à s'aligner sur les bonnes pratiques. Différents sites peuvent même servir d'exemple pour une gestion plus respectueuse, voire plus écologique, de nos espaces publics (Verger de Couture). C'est toute une éducation. Il faut sensibiliser la population par des informations adéquates (notamment dans « La Vie à Lasne ») sur les alternatives aux produits et sur la dangerosité de certains, mais aussi assurer le respect par des décrets. Nous dénonçons l'usage abusif des pesticides, par ailleurs souvent interdits dans les jardins mais aussi dans les champs, quand ils sont situés près des habitations et notamment des écoles. [...].	Nous sommes dans une politique de gestion différenciée des espaces verts à savoir la réduction de l'emploi des pesticides qui tend à terme à la non-utilisation de ceux-ci, lorsque des produits et moyens de substitution efficaces seront proposés. Pour les espaces privés, nous nous efforçons de trouver une solution par rapport à l'utilisation de pesticides autour des centres sportifs, et des écoles durant les heures de fréquentation de ces lieux. Quand à Monsieur tout le monde, un fascicule de sensibilisation à la non-utilisation de pesticides est en cours d'élaboration.
Urbanisme et aménagement du territoire		
<i>Que proposez-vous pour que les ouvertures paysagères en zone urbanisable soient protégées ?</i>	Notre réponse faisant référence à la possibilité d'échanges de terrains à bâtir et à la création d'une Fondation répond également à ce point. Il reste aussi à considérer les paysages interstitiels que chacun peut laisser ouverts, si étroits qu'ils soient, car ils constituent des percées paysagères aussi intéressantes que celles habituellement retenues. Nous devons être conscients que nous faisons partie du paysage et tout mettre en œuvre pour intégrer au mieux nos projets dans un ensemble plus vaste « vu de loin ».	Nous partageons ce point de vue. [...]. Le respect, la préservation, voire lorsque cela s'avère possible, la restauration des ouvertures paysagères est et restera une priorité de notre politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Cet objectif est pris en compte lors de l'analyse de chaque demande de permis. [...]. D'une manière plus générale, une actualisation du cadastre des ouvertures paysagères sera souhaitable au cours de la prochaine législature. La CCATM pourra y jouer un rôle important.
<i>Comptez-vous organiser des réunions de concertation avec le public avant de lancer les études lors de projets d'aménagement d'envergure (PCA, ZACC, voiries...) ?</i>	Des réunions de concertations sont déjà prévues par la loi pour différents projets d'aménagements (PCA, ZACC, etc.), d'autres mériteraient d'être mises en place. Pour les premières, nous souhaitons une plus grande écoute des avis donnés, mais aussi une plus grande transparence dans la présentation des dossiers. [...] Tous les projets d'aménagements d'envergure devraient faire l'objet de réunions de concertations, [...].	La participation citoyenne est en effet un élément de réussite indispensable de tout projet d'initiative publique. [...]. Pas de promesses démagogiques toutefois : l'expérience et la sagesse préconisent en effet que les moyens alternatifs de participation les plus adéquats soient appréciés au cas par cas en fonction des enjeux du projet concerné. [...]
<i>Comment envisagez-vous l'aménagement du centre de Lasne ?</i>	[...]. Nous proposons à la population l'option d'une nouvelle voirie le long de la Lasne, partant de la rue de la Gendarmerie et arrivant à hauteur de La Tartine. Cette nouvelle voirie permettrait de créer ainsi deux sens uniques permettant de fluidifier le trafic, mais également de créer des trottoirs plus larges, des pistes cyclables et du parking complémentaire, sans défigurer pour autant le centre de Lasne. [...].	Il s'agit d'un enjeu majeur de notre politique pour la prochaine législature. [...], deux projets déterminants font actuellement l'objet de deux procédures de révision dudit PPA : l'une vise le site dit « TEC » [...], et l'autre le site dit « DEZA » (l'avant-projet est en cours d'élaboration et nécessite l'élaboration d'un RUE). [...] D'autres projets individuels importants sont en cours et gérés [...] sous le couvert de demande de permis d'urbanisme. Au terme des options de travail actuellement retenues, le centre de Lasne pourrait se voir étoffer enfin d'un espace socio culturel polyvalent, ainsi que d'environ 120 logements complémentaires, sans oublier quelques nouvelles surfaces d'activité commerciale. [...], la prochaine législature sera également le moment de s'atteler à envisager la mise en œuvre définitive des espaces publics du centre de Lasne qui demeurent à aménager, avec l'objectif d'en améliorer l'efficacité notamment en termes de mobilité, l'esthétique et la convivialité. [...]
Mobilité		
<i>Comment voyez-vous l'aménagement des trottoirs ?</i>	A l'exception de nos chemins à caractère rural, c'est toutes les voiries des cœurs de villages et des liaisons importantes de la commune qui devraient recevoir des trottoirs et/ou des pistes cyclables. Et lorsque c'est nécessaire certains trottoirs devraient être élargis. Bien sûr, on ne peut tout faire en 6 ans, d'autant que Lasne n'a presque rien fait en ce domaine. Il faut établir un plan global décennal et commencer par le cœur des anciens villages [...].	Au cours de la dernière législature, plusieurs kilomètres de trottoirs ont été aménagés, chaque année un budget spécifique est prévu pour ces réalisations, celles-ci sont généralement partiellement subsidiées. Cette politique devrait être poursuivie dans les prochaines années, hormis les projets engagés et non réalisés il n'est pas possible de pouvoir donner dès à présent des endroits bien précis. En général nous privilégions les centres de villages et les liaisons vers les installations d'intérêt général et les arrêts des transports en commun.
<i>Que proposez-vous comme aménagements de pistes cyclables ?</i>	C'est ici les routes qui doivent être privilégiées. Vu la dangerosité d'y circuler à vélo. Mais toute la commune devrait progressivement être couverte par des pistes cyclables. [...] L'all a rappelé au Conseil communal, [...], l'importance d'une piste cyclable le long de la route de Genval, car cette voirie constitue une voie de sortie importante vers des écoles, des gares et des centres commerciaux proches. Un projet de zone « Kiss and Ride » pourrait compléter ce projet et constituer un exemple pour organiser les autres entrées et sorties de nos différentes entités.	Une politique identique à celle menée ces dernières années pour les trottoirs devrait être poursuivie, à savoir l'inscription d'un budget annuel récurant. La liaison cyclable entre Wavre et Waterloo se construit petit à petit grâce au soutien du Service Public de Wallonie, les subsides sont à ce jour acquis pour faire la jonction avec le Ravel à Rixensart. La logique serait donc de poursuivre les extensions vers Waterloo, la décision appartiendra à la prochaine majorité. Il est trop tôt pour citer les autres endroits où des réalisations verront le jour, nous pouvons tout juste annoncer que la province du Brabant wallon nous a promis un subside pour la rue de la Lasne sur l'entièreté de son tracé.



La politique lasnoise de 2012 à 2018

Renouveau Lasnois	Ecolo	Progrès
Le Plan de secteur prévoit déjà des protections et doit être appliqué. En plus, au niveau communal, nous y porterons attention dans la révision du RCU et lors de demandes de permis d'urbanisme. Il faut aussi appliquer les recommandations du Schéma de structure.	La densification maîtrisée de l'habitat que nous préconisons a notamment pour but de laisser la possibilité de couloirs de migration. Eviter une dispersion sans fin de l'habitat est une priorité pour Ecolo. Le défi est d'envergure compte tenu du boom démographique attendu dans le Brabant wallon.	Nous devons admettre notre manque de compétence et de connaissance à ce sujet. Voilà typiquement le genre de thème qui devrait faire l'objet d'une réflexion au sein d'une « commission environnement » à créer.
OUI, c'est la meilleure façon de protéger définitivement ce site qui est situé dans un couloir de migration du grand gibier et de faire oublier les choix du passé.	Sur le plan des principes, Ecolo est prêt à appuyer cette recommandation des spécialistes.	[...] Ce site a pour nous une valeur paysagère mais aussi, comme votre question le suggère, un potentiel en tant que biotope à protéger. Nous sommes en tous cas convaincus de l'importance de réfléchir rapidement et activement à l'éventualité d'en faire une réserve naturelle.
Pour les espaces publics : instructions claires aux services ; pour les privés : campagnes de sensibilisation avec info sur produits alternatifs. Interdiction via règlement de police, reste la difficulté du constat, d'où l'importance de la sensibilisation.	Cette question est prioritaire (déclin des abeilles, pollution de la nappe phréatique des sables bruxellois, ...). Notre programme prévoit de proscrire l'usage des pesticides et autres produits chimiques par la commune, qui se doit de donner l'exemple. Parallèlement à cela, la commune doit sensibiliser sans cesse la population sur les effets néfastes des pesticides, et sur les alternatives à ceux-ci.	Il nous semble essentiel et urgent d'informer plus encore les personnes de bonne foi qui continue à utiliser ces produits, principalement les jardiniers novices ou les plus âgés qui restent enracinés dans les habitudes des années septante. Pour ce faire la commune devrait éditer une fois par an un numéro spécial de « La Vie à Lasne » consacré uniquement aux diverses questions environnementales. Concernant l'usage de produits chimiques il est également essentiel d'entamer un débat à ce sujet avec les agriculteurs. C'est une question qui concerne les milieux naturels mais aussi la santé publique ;
Idem A-1 + attention particulière aux avis de la CCATM où nous veillerons à ce que Lasne Nature soit représentée. Il faut appliquer les recommandations du Schéma de structure.	Prendre en compte cette problématique lors de l'octroi de permis de bâtir, faire respecter les points déclarés ouverture paysagère, faire respecter – et le cas échéant revoir à la baisse – la hauteur de haies le long des chemins et de la voie publique (actuellement 1,75 m).	Si cela ne tenait qu'à nous il y a bien longtemps que nous aurions mis tout en œuvre pour limiter au maximum, voire stopper complètement, toute extension des zones urbanisables à l'exception des centres existants. Stop aux villas 4 façades et aux lotissements en zones encore intactes.
OUI, la concertation est un des axes essentiels du programme du RL	Nous sommes convaincus que cette ouverture au dialogue avec la population est une source d'idées utiles, un moyen de faciliter la réalisation du projet et une façon pour le public de s'approprier les projets. [...] De façon plus générale, notre programme relatif à la démocratie communale prévoit toute une série de pistes pour recréer ce dialogue (cfr notre dernier bulletin). D'autant que Lasne compte un grand nombre de personnes expertes qui ne sont pas associées à sa gestion.	L'idée est séduisante mais à double tranchants. D'un côté le dialogue peut-être constructif et déboucher sur des décisions plus réfléchies et donc mieux acceptées, d'un autre côté nous devons éviter le phénomène « nimbe » qui peut s'en trouver encouragé.
Nous veillerons à ce que l'ensemble du PCA y compris les révisions en cours soit mis en œuvre avec des parkings en suffisance. La densification du centre du village doit être poursuivie malgré les occasions manquées pour les sites DEZA et TEC. Le plan de mobilité du centre de Lasne devra être revu en fonction de cette évolution et notamment envisager des limitations de parking rue de l'Eglise à certaines heures aux passages les plus étroits.	Ecolo s'oppose à la création d'une nouvelle voirie (ring) et propose d'élargir les trottoirs aux dépens de certaines places de parking (boulangier Pologie, opticien, épicier bio) pour favoriser le. L'objectif n'est pas de favoriser une traversée rapide de Lasne.	L'idée dévoilée en son temps par l'ALL (créer une voirie le long de la Lasne) nous semble à creuser. Cependant, si nous devons aménager quelque chose le long de la Lasne nous opterions, a priori, pour un aménagement « light » interdit aux voitures et reliés par deux perpendiculaires à la rue du village. En outre il nous semble urgent d'interdire le stationnement entre la boulangerie et la pharmacie. Ces quelques places sont insensées car elles perturbent fortement la fluidité du trafic et mettent en péril les piétons ?
Aménager des trottoirs vers les lieux d'activités communautaires (Ecoles, commerces, administrations, poste, police, mouvements de jeunesse, sport, culte, ...) comme par exemple route de Genval	L'aménagement des trottoirs doit se poursuivre en priorité dans toutes les zones les plus densément peuplées. Quelques zones critiques: rue du Batty aux alentours de la maison communale, route de Genval, route de Beaumont... En outre, là où il n'existe pas de pistes cyclables, ces trottoirs doivent être conçus pour pouvoir être utilisés par les cyclistes le cas échéant (cfr question suivante).	Nous n'avons pas réfléchi concrètement à cette question mais serions intéressés par les vos éventuelles suggestions à ce sujet. Voilà encore un exemple de thème à aborder en commission consultative.
Idem que C-1 avec des trottoirs cyclables là où il n'est pas possible de réaliser des pistes cyclables.	L'accent doit être mis sur les routes à grande circulation reliant les différents villages. Ainsi, quand les pistes à la route de Renipont (en cours), à la rue de Lasne (en projet) seront terminées, il faudra construire des pistes cyclables route de Genval. La formule en cours de réalisation route de Renipont nous convient. Lorsque les trottoirs sont utilisables par les cyclistes (rue de Genleau, route du printemps...), un marquage adéquat doit être prévu (cfr ce qui a été fait route de Renipont) tandis que les haies doivent être taillées.	Il y a bien-sûr des endroits où des pistes cyclables devraient être aménagées. Mais il est surtout grand temps d'entretenir les pistes existantes qui sont parfois carrément impraticables. Le réseau routier est partagé entre le MET et la commune. Il est donc important de mener une bonne collaboration. Tout comme pour les trottoirs nous n'avons pas réfléchi concrètement à cette question. Il faudrait là aussi réaliser un inventaire et prioriser en fonction des besoins, des demandes et de la sécurité.



La politique lasnoise de 2012 à 2018

	Alternative libérale lasnoise	MR
<i>Que comptez-vous faire pour réduire les excès de vitesse ?</i>	[...]. Nous avons lutté et continuerons de le faire pour l'installation de radars fixes informant les automobilistes des vitesses qu'ils pratiquent, l'aménagement intelligent des voiries dans le but de mieux lire les dangers, de réduire les vitesses et sécuriser les usagers faibles. [...] Il faudra continuer avec [...] des contrôles de vitesses par des radars mobiles, avec pénalisation des contrevenants si nécessaire.	Combattre les excès de vitesse est une tâche difficile. Créer des obstacles ou des casse-vitesse génèrent beaucoup de nuisances pour les riverains et des frais importants à la commune. Chaque fois que des voiries sont réaménagées, celles-ci sont le plus souvent rétrécies pour réduire l'espace réservé aux véhicules. Les échos qui nous reviennent montrent que cette politique donne un résultat. Dans le futur, cette option devra être confirmée lors de l'étude des nouveaux projets. En outre, un minimum de sensibilisation et de prévention est nécessaire mais il faudra probablement plus de rigueur et de sanctions pour les contrevenants.
Chemins et sentiers		
<i>Que proposez-vous pour que le balisage des chemins et sentiers reste en l'état (réparation des dégradations) ?</i>	Il faut une équipe communale d'éco-cantonniers, comme nous l'avons déjà plaidé, qui serait chargée d'aider à l'entretien des berges, chemins et sentiers. Un rappel écrit des règles de civilités à respecter par les usagers sur les chemins et sentiers devrait également être prévu à chaque entrée.	Un travail minutieux a été réalisé par les bénévoles du groupe sentiers du PCDN afin de procéder à un état des lieux du balisage. Les réparations des panneaux sont en cours de réalisation.
<i>Que proposez-vous comme aménagements durables des chemins agricoles ?</i>	L'entretien des chemins agricoles doit, au même titre que celui des chemins et sentiers, être assuré même si les engins à mettre en œuvre pour les entretenir sont évidemment différents. Reste que trop d'automobilistes dégradent ces chemins qui ont une vocation agricole avant tout. Des aménagements limités à usage des vélos est envisageable mais ils doivent être réalisés intelligemment pour ne pas attirer les circulations de transit automobiles. C'est à étudier.	Une première réalisation devrait voir le jour dans le prolongement du Vieux Chemin de Wavre vers le monastère de Fichermont si la prochaine majorité décide de poursuivre et achever la liaison cyclable entre Wavre et Waterloo.
Déchets		
<i>Que proposez-vous pour le traitement des déchets verts sur la commune ?</i>	Nous proposons un ramassage des déchets verts depuis 2006, sans jamais avoir été entendus par la majorité. Nous tenons cependant beaucoup à cette idée, totalement réalisable et pour un coût supportable.	Le nombre et l'étendue des jardins privés dans notre commune génèrent des quantités très importantes de déchets verts. Imaginer une collecte et le transport de ceux-ci aurait un coût et un impact sur l'environnement significatifs. Nous envisageons dès lors d'agir en amont pour promouvoir la réduction de ces quantités par diverses techniques et leur traitement chez l'habitant quand c'est possible.
Batraciens		
<i>Comptez-vous envisager que tout dispositif de protection des batraciens doit être pris dès 19 heures (et non 19 h 30)</i>	Nous sommes partisans d'avancer l'heure de fermeture des barrières à 19 heures comme conseillé dans la brochure « Les batraciens sur nos routes » [...]. Le bon sens doit prévaloir dans toutes les situations. [...]	Nous avons établi en bonne concertation, avec les riverains concernés, un protocole pour le respect des jours et des heures pour que soit respecté le dispositif de protection de la migration des batraciens ; une révision d'horaire, motivée dans le sens demandé serait proposée pour la prochaine saison (2013)
<i>Comptez-vous aménager un dispositif de barrières à la route de la Marache ?</i>	Nous sommes partisans d'une étude globale, pour l'ensemble de la commune, pour déterminer les endroits qui nécessitent un tel dispositif et éviter les fermetures inutiles de certains tronçons.	Même appréciation que pour la voirie concernée ci-dessus du Chêne au Corbeau
Énergie		
<i>Que comptez-vous faire pour encourager la population à réduire son empreinte écologique ?</i>	Nous n'avons pas de plan précis en ce domaine. Si nous pensons que tout un chacun est concerné et donc également tout pouvoir public, nous pensons que le niveau communal n'est sans doute pas le plus concerné pour encourager financièrement le citoyen dans de telles actions. [...]	Tout d'abord, nous avons créé un poste de conseiller en énergie. Il informe le citoyen sur les différents types d'énergies renouvelables et l'aide à trouver des solutions qui lui permettent de diminuer sa consommation énergétique. [...] Nous avons réalisé plusieurs opérations tels qu'un groupement d'achats des panneaux solaires photovoltaïques, des conférences de sensibilisation aux économies d'énergie, la balade des énergistes qui permet de rencontrer des propriétaires ayant réalisés des aménagements en vue d'économiser l'énergie, la prime vélo électrique pour diminuer les petits déplacements en voiture ... Nous comptons réaliser de nouveaux groupements d'achat par exemple pour les panneaux solaires thermiques. Cela permet aux citoyens d'obtenir les bons conseils, et des tarifs plus avantageux.
Concertation		
<i>Comptez-vous faire participer les associations et les habitants intéressés aux diverses commissions communales ?</i>	Certainement. Cela fait partie de la démocratie participative, que nous prônons et qui est quasi inexistante dans la commune. Voir à ce propos notre réponse dans le cadre de la concertation nécessaire avant tout projet d'aménagement. A Lasne, la chose publique s'éloigne du citoyen, à force de ne pas le consulter. Nous voulons oser une politique radicalement différente. En toutes matières.	Le débat est déjà ouvert en ce qui concerne l'environnement, au sein du PCDN, nous avons des réunions régulières ouvertes à tous les habitants et toutes les associations avec des projets concrets réalisés et mis en œuvre tous ensemble afin de contribuer à protéger la biodiversité, le paysage, et le cadre de vie de notre commune. [...] En matière de mobilité, la commission communale s'est ouverte à des membres non politiques de la CCATM. [...] En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, la CCATM [...] s'avère être un outil performant de participation citoyenne et associative. [...]



La politique lasnoise de 2012 à 2018

Renouveau Lasnois	Ecolo	Progrès
Plus de contrôles par radar répressif en coordination avec la zone de police	Une vitesse maximum de 70 km/h devrait être imposée sur tout le territoire de la commune, et la répression des excès de vitesse renforcée.	Multiplier les indicateurs de vitesse et renforcer la signalisation. Sévir plus et plus souvent nous semble injuste socialement dans la mesure où le montant de l'amende est le même pour tout le monde sans distinction. Cela n'a évidemment pas le même impact sur un riche que sur un pauvre. Enfin, il serait bon de renforcer la prévention, notamment auprès des enfants (écoles et mouvements de jeunesse). Par exemple en organisant de temps en temps des contrôles policiers au cours desquels les enfants sont associés et s'adressent directement aux automobilistes contrevenants.
Entretien régulier via personnel communal + jeunes engagés dans « été solidaires » (qui renforce sensibilisation) et appui aux associations de volontaires	Encourager les promeneurs à signaler les dégradations à la commune, laquelle doit ensuite rapidement intervenir pour réparer. Favoriser une collaboration entre la commune et les bénévoles (comme Lasne Nature) comme pour l'implantation du balisage.	Il y a lieu pour ce type de travail d'associer le monde associatif, la population et la commune. Nous pensons à des associations comme « Solidarité » qui proposent ce type de coup de main dans le cadre d'une action d'insertion professionnelle et scolaire pour des jeunes en difficulté ; Nous devrions aussi associer les mouvements de jeunesse.
Sélection après avis du Groupe Sentiers et de la CCATM avec priorité pour les liaisons entre anciens villages ou centres scolaires tels Bois Paris/Plancenot ou Vieux chemin de Wavre/Lion de Waterloo	Pas de bétonnage, mais plutôt utilisation de cendrée, matière peu onéreuse et confortable pour tous les usagers. Le cas échéant, recours au système bi-bande consistant à uniquement bétonner deux bandes de roulement nécessaires aux engins agricoles. Prévoir une légère inclinaison du chemin ou creuser des couloirs d'évacuation là où il y a accumulation d'eau. Parmi les sites à aménager, le chemin de la Bruyère et le chemin de Plancenot.	Nous n'avons pas de réponse à cette question mais nous nous montrons très intéressés par les suggestions faites à ce sujet
Promotion du compostage + ramassage à la demande comme pour les encombrants	En tous cas fortement encourager le compostage. Ecolo est favorable au placement d'un conteneur dans la commune mais se pose le problème du contrôle.	Accentuer l'encouragement à l'organisation de compostages privés ou partagés par quelques ménages. Organiser un accompagnement concret pour les personnes qui ont du mal à s'organiser à ce sujet. Nous hésitons concernant la proposition de certains de disposer des conteneurs à déchets verts ça et là sur le territoire communal. Cela pourrait entraîner le fait que des particuliers n'entreprendent pas de compostage. Pour des travaux exceptionnels la commune devrait mettre un conteneur à disposition des particuliers pour un prix modeste.
Oui si pas de riverains	Suivre l'avis des spécialistes.	Oui
Non vu le nombre de riverains	Cela nous semble opportun dans la zone où il n'y a pas d'habitations (le long des étangs).	Oui
Information intensifiée et collaboration accrue avec le guichet de l'énergie sous la houlette de l'éco-conseillère. Primes communales en complément de dossiers acceptés par la Région et/ou la Province pour les revenus faibles.	Ici aussi, information et sensibilisation de la population. Ainsi, les avantages de l'isolation des toitures (pouvant générer jusqu'à 30% d'économie d'énergie, et revaloriser les habitations concernées) devraient être mis en exergue. En fonction des marges budgétaires, les aides fédérales, régionales et provinciales en la matière pourraient être complétées (aides qui seraient liées aux revenus des demandeurs).	Ces primes doivent tenir compte des revenus de chacun. Donc pas de prime unique. En outre il y a lieu de penser à l'accompagnement des démarches effectuées dans ce domaine par les locataires auprès de leur propriétaire.
Oui, sauf les commissions officielles du Conseil communal à huis clos. Mais nous voulons organiser des réunions de concertation avec les associations et les citoyens intéressés sur des thèmes généraux. Pour rappel, la concertation est un des axes essentiels du programme du RL. Et nous n'oublions pas la mise en œuvre effective des nouveaux modes d'interpellation en conseil communal.	Oui, il s'agit d'un des points prioritaires de notre programme qui a déjà fait l'objet d'un article dans notre dernier bulletin. Nous demandons le remplacement des commissions communales (ouvertes aux seuls élus communaux) par des commissions consultatives (ouvertes à tous)	Une commission environnementale et publique fait partie de notre programme. Cette commission pourrait d'ailleurs être subdivisée en sous-commissions thématiques.

Nous vous proposons de prendre connaissance de la version complète de cette enquête sur notre site internet www.lasne-nature.be .



Promenade du 8 juillet

Ce sont une quinzaine de courageux qui se sont mis en route sous la direction de notre guide Anne. En effet, le ciel de ce début juillet n'était pas très engageant. Qu'à cela ne tienne, les sentiers parcourus entre le Messager de Bruxelles et la Mazerine furent une nouvelle fois l'occasion de découvrir les petits coins sympas de la commune.



Notre réserve du ru Milhoux accueillait des visiteurs en août

Un groupe de randonneurs a terminé son parcours lasnois par une visite de notre réserve naturelle. Les sentiers fraîchement défrichés ont permis une découverte agréable du site.



M I E L O U



Certaines de nos rues sont très étroites et parfois sinueuses. Des haies peuvent border la voie carrossable et les trottoirs sont souvent inexistantes. Les habitants de ces charmantes voiries sont effarés par la vitesse excessive de certains automobilistes qui abordent ces lieux. Le 50 km/h est inapproprié dans de tels endroits. Mais quand bien même il y aurait une zone 30 km/h, qui la ferait respecter ?

Des témoignages nous sont parvenus pour la rue aux Fleurs et la rue Bois Héros. Il y a d'autres cas dans la commune. Que proposent nos autorités pour redonner le calme et la sécurité dans de tels quartiers ?



Le commissaire de police Duchêne nous rappelait, dans La Vie à Lasne de juin 2012, que « certaines personnes ont tendance à stationner leur véhicule n'importe où et n'importe comment ». Autrement dit les trottoirs et pistes cyclables ne sont pas des parkings. C'est bien de le dire, mais c'est mieux d'agir. Et souvent l'exemple vient d'en haut...

V I N A I G R E



C'est un régal que de voir la place de Sauvagemont envahie par les fleurs. Bravo pour l'initiative de semer une prairie fleurie au milieu d'un quartier habité.

Nous habitons une région de cultures agricoles, et cela peut poser problème quand un agriculteur pulvérise un champ situé en bordure d'un jardin, d'un centre sportif ou encore d'une école. Nous savons que certains agriculteurs locaux sont conscients des nuisances que peuvent engendrer cet acte, et peuvent reporter le moment de la pulvérisation afin d'agir quand il y a peu de chance d'incommoder quelqu'un.



Regardons nos Batraciens: *Que mangent-ils ?*

Observons maintenant les larves de tritons et salamandres

Elles diffèrent des têtards de grenouilles et de crapauds (bulletin de juin) tant par leur forme que par leur régime alimentaire. Elles ressemblent à l'adulte mais elles ont des branchies externes : photo 1- larve de triton ; photo 2- larve de salamandre.

Elles sont pourvues de petites dents et sont donc carnivores.

Elles se nourrissent principalement de larves d'insectes comme les moustiques, les éphémères ou les agrions. Ces insectes pondent en effet dans l'eau et donnent des larves aquatiques avant de se transformer en adultes terrestres : photo 3- larve de moustique ; photo 4- larve d'agrion.

Les larves de tritons et salamandres mangent aussi des petits vers aquatiques, des petits crustacés (daphnies et cyclops), des têtards de grenouilles et crapauds voire même des cordons d'œufs de crapauds.

Ce faisant, elles limitent les populations; elles les empêchent de proliférer et maintiennent ainsi l'équilibre indispensable dans le milieu aquatique.

N.M. Cellule Batraciens

ph 1



ph 2



ph 3



ph 4



Les chemins et sentiers de Lasne (1)



Nous voudrions dans cette rubrique aborder régulièrement sur ce qui constitue l'un de nos grands trésors : les chemins et sentiers.

Ils sont la base des 27 promenades décrites dans nos topo-guides, mais certains existent aussi par eux-mêmes, c'est pourquoi nous pensons qu'il est bon de leur consacrer une rubrique où nous pourrions les passer en revue en positif comme en négatif. N'hésitez donc pas à nous transmettre vos observations, remarques et commentaires sur les sentiers que vous empruntez.

Nous ne les aborderons pas par ordre numérique ou géographique, mais un peu au hasard, selon nos ou vos errements, envies ou découvertes.



Le Grand Chemin – chemin en souffrance

À tout seigneur tout honneur, nous commencerons par le « Grand Chemin » qui fait partie de l'ancien chemin celtique datant de 2000 ans, qui joignait Wavre et Nivelles et qui

est aujourd'hui tantôt bétonné, tantôt pavé ou encore chemin de terre.

Venant de Rixensart au nord, il entre dans la commune aux environs de la Chapelle Robert (qui est insérée dans le tronç de 2 tilleuls), comme chemin de terre sous le nom de « Chemin n° 1 Grand Chemin ».

Il va alors quasiment former la frontière avec Ottignies-Louvain-la-Neuve, en passant à proximité d'un chêne séculaire (au croisement du chemin du Meunier), pour ensuite saluer au loin la tour de Mориensart et devenir un chemin pavé (en s'appelant simplement Grand Chemin). Il va ensuite traverser la route de Beaumont pour redevenir chemin de terre (et reprendre son appellation de Chemin n° 1) et rejoindre les grands silos à blé de la rue de Céroux pour se confondre enfin à l'asphalte de celle-ci et de la rue du Poteau en se dirigeant vers Glabais au sud.

Ce chemin permet, à pied mais encore plus à vélo de joindre Glabais à Rixensart par un parcours

varié, avec des vues remarquables (ex : Maransart vu de la rue du Poteau, la campagne de Mориensart, Chapelle, ...) et étrangement plat pour notre région ! C'est un parcours à conseiller à tous, mais ...

Que du bonheur ? Hélas non !

Si les parties pavées et asphaltées ne posent pas de problèmes, il n'en est pas de même pour les parties en terre qui s'avèrent être de vrais parcours du combattant ! Jugez-en par vous-mêmes en regardant les photos ci-dessous.

Comme vous le voyez ce chemin n'est utilisable que par les VTistes plutôt confirmés et certainement pas par madame et monsieur tout le monde, encore moins accompagnés d'enfants.

Il est urgent de faire quelque chose pour ce chemin qui fait partir de notre patrimoine le plus ancien et qui pourrait attirer bien des promeneurs et faire la fierté de notre commune.

Philippe Dewael



À la Chapelle Robert



De Beaumont vers le silo



Au pied du silo

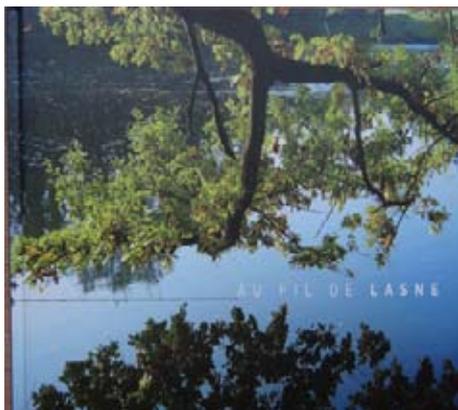


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le nouveau livre de 112 pages «Au fil de Lasne», Un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 35 € + frais d'expédition de 3,45 €.

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

• TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 8 € + frais d'expédition de 2,07 €.
Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,07 €.

• CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,38 €.

• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Prix noir et blanc : 6 € + frais d'expédition: 2,07 €.

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,69 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos polos et T-shirts

Les polos et T-shirts sont 100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les T-shirts.

• **POLOS** pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S, M, L ou XL Prix : 20 €.

• **POLOS** pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S, M, L, XL ou XXL Prix : 20 €.

• **T-SHIRTS** manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

• **T-SHIRTS** manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 2,07 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Renseignements concernant ces vêtements : 02 6332764.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

la pièce : 2 € - par 3 : 5 € - par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,38 €.

Renseignements concernant les semences : 02 6332466 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

*BE22 0012 6937 5847
de Lasne Nature à
1380 LASNE.*



AGENDA

SEPTEMBRE 2012

- Ven 31 / Dim 2/9 **Valériane** à Namur Expo. Renseignements auprès de Nature & Progrès tel 081 30 36 90 ou www.natpro ou www.valeriane.be
- Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 15 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Dim 23 **Promenade** Départ à 10 h devant l'école de Plance-noit. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2€ pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 6332764..
- Mer 26 **Conférence sur les abeilles** dans le cadre du PCDN et le plan Maya de Lasne. Infos au 02 634 04 93.
- Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

Jeu 25 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

NOVEMBRE 2012

- Dim 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 15 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Dim 18 **Balade des énergistes** de 13 h 30 à 17 h. Infos au Service Environnement de Lasne 02 634 04 93.
- Sam 24 **Distribution d'arbres** de 9 à 12 h. Infos Service Environnement de Lasne 02 634 04 93.
- Jeu 29 **Assemblée Générale de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Voir annonce page 3.

OCTOBRE 2012

- Ven 5 / Dim 7 **Les Jardins d'Aywiers** de 10 à 18 h (sauf le vendredi à partir de 13 h). Thème : «les stars de l'automne». Infos sur www.aywiers.be. Lasne Nature sera présente sur le site.
- Dim 14 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 15 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

DECEMBRE 2012 (provisoire)

Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 15 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.

PAS DE REUNION MENSUELLE

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Erik SEVERIN (conservateur) 02 653 55 79 après 20 h

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Jacques COLARD : 02 353 02 44 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 **0012 3262 3355** de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE
POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 **0012 6937 5847** de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 90

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	O	N	D	U	J	O	U	R
2	R	E	C	O	U	V	E	R	T	E
3	O	R	E	E	E	T	A		P	
4	M	A	L		R	I	A	L	T	O
5	E	G	L	A	N	T	I	E	R	S
6	N	E	E	S		E	S		A	A
7	A	S	S	E	Z			I	C	I
8	D			L	E	V	E	T	O	T
9	E	T	A	L	E			T	O	I
10	S	U	I	E			H	E	U	R

GRILLE N° 91

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

1. Jolie astéracée très commune dans nos régions. 2. Gripes. 3. Au sommet de la berge – Galère. 4. Son apport à notre civilisation est immense – Masse dure. 5. Symbole d'un alcalin – Déjà en tête – Ancienne loi. 6. Fait le mort – Moulu – d'où nous viennent les vents dominants. 7. Vague – Il fait vivre. 8. Os longs – Se réjouira. 9. Victoire de Napoléon – Tranquille ou effervescent. 10. Plus attendue – Dont les branches vont en s'élargissant.

VERTICALEMENT

1. C'est ainsi qu'on appelle au Québec ce désagréable diptère. 2. Nourrie. 3. Fixa étroitement – Harcèle. 4. Peuple celte – Coule en France ou à Hawaï. 5. Veut représenter à la fois Hitler et Al Capone – Consomme feuilles et bois morts. 6. Flâne – Pièce antique – Progrès. 7. Brame – Principe de la pensée. 8. Va de port en port – Enduit d'huile. 9. Temps pour les mots croisés, par exemple. 10. Sa campagne a déjà débuté.



La nature de septembre à novembre



A l'approche de l'automne, certains **lièvres communs** (*Lepus europaeus*) jugent que la période de reproduction n'est pas encore terminée. C'est alors que vous pourrez observer une réunion de mâles prêts à séduire une hase réceptive, provoquant des poursuites à la queue leu leu, des affrontements de boxeurs, bref une animation toute particulière dans nos champs.



En septembre, le **Traquet motteux** (*Oenanthe oenanthe*) est en pleine période de migration vers l'Afrique. C'est donc pour lui l'occasion de s'accorder une courte pause posé sur le dessus d'un sillon ou sur une surface herbeuse rase. Vous verrez que tout à la quête d'insecte, il scrute les environs, les battements de queue trahissant une certaine nervosité. Le corps présent en automne des teintes plutôt brunes et beige. La queue en vol dévoile toujours un T noir à l'envers sur fond blanc.



Penchez-vous sur la surface d'une mare, et cherchez à surprendre sur le fond la **nèpe cendrée** (*Nepa cinerea*). Cette punaise d'eau, de 20 mm de long, a la silhouette carénée et rampe au fond de la mare où elle capture les petits animaux

dans ses robustes pattes antérieures. Elle peut aussi nager et remonter régulièrement à la surface pour y prendre de l'air par le tube qu'elle porte à l'arrière du corps. C'est un insecte inoffensif qui feint souvent la mort lorsqu'on le manipule.

Le sol d'automne ameubli par les pluies d'automne est propice au fouissement de la **taupe commune** (*Talpa europaea*). La profondeur des galeries est moindre qu'en période de sécheresse. C'est ainsi que vous pourriez voir furtivement un individu sur le sol, contournant un obstacle souterrain. Les jeunes taupes sont davantage coutumières de ces brèves sorties.



L'**écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) se voit souvent occupé à décortiquer un fruit « abrité » sous sa queue. C'est cette attitude qui lui a donné son nom. « Skiouros », en grec, associe « skia », l'ombre, et « oura », la queue. En passant par « sciurius » en latin, et « escuriel », nous voilà à écureuil.



En novembre, la grenouille rousse (*Rana temporaria*) voit s'approcher la mauvaise saison et va rechercher un endroit de retraite pour passer l'hiver. Si un plan d'eau présente une profondeur de plusieurs dizaines de centimètres, alors la grenouille rousse peut s'y installer dans la vase. D'autres congénères vont passer l'hiver tapis sous une couche protectrice dans les bois.

